



Genève, le 7 février 2023  
Aux représentantes et représentants  
des médias

## **Communiqué de presse du département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse**

### **Point de situation sur le plan d'action de l'OMP**

**Le travail de réorganisation de l'office médico-pédagogique (OMP) est en cours, grâce à l'engagement conséquent de l'ensemble du personnel et de la direction générale. La priorité du déploiement des mesures et des postes a été mise sur la sécurité des enfants, des jeunes ainsi que du personnel. Les mesures annoncées lors des points de situation précédents se mettent en place comme prévu.**

Ce matin, le département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP) a présenté à la presse un point de situation sur l'évolution de la situation des foyers ainsi que sur l'avancement du plan d'action de l'OMP.

Le département se réjouit de constater que grâce à l'engagement conséquent de l'ensemble du personnel et de la direction générale, les mesures annoncées en mars et juin 2022 se déploient comme prévu.

Le département relève que la situation est maîtrisée au foyer de Collonge-Bellerive (ex-Mancy), la surveillance des trois foyers de l'OMP est effective et leur délégation est prévue en 2023 et 2024.

En outre, le travail de (ré)organisation de l'OMP est en cours sur quatre axes: métier, RH, gouvernance, infrastructures. Compte tenu de l'ampleur de la tâche, il prendra plusieurs années. C'est pourquoi la priorité du déploiement des mesures et des postes a notamment été mise sur la sécurité des enfants et des jeunes accueillis ainsi que du personnel.

Enfin, grâce au travail de transparence et de collaboration entamé par la direction générale, la confiance se rétablit progressivement tant à l'interne (avec le personnel) qu'à l'externe (familles, partenaires subventionnés, associations).

Annexe: Document de présentation de la conférence de presse

*Pour tout complément d'information: M. Pierre-Antoine Preti, secrétaire général adjoint chargé de communication, DIP, pierre-antoine.preti@etat.ge.ch, T. 022 546 69 68 ou 079 754 25 90.*